

**Motion du 15 septembre 2010 de Mmes Salika Wenger, Maria Pérez, Hélène Ecuyer, Ariane Arlotti, Charlotte Meierhofer, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Maria Casares, MM. Christian Zaugg, Pierre Rumo, Pascal Hohenweg et Alexandre Wisard: «Genève n'est pas Bagdad!»**

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du  
20 novembre 2013, dans le rapport M-936 A)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que l'une des principales missions de la municipalité est de garantir la sécurité des biens et des personnes sur son territoire;
- que de permettre à des personnes non assermentées et formées selon des critères obscurs de porter des armes et de faire la police est un danger pour la démocratie;
- que, comme le quartier des Grottes, tous les quartiers de Genève sont concernés par l'incivilité, les problèmes de drogue et d'autres délits;
- que le Conseil municipal a demandé à de réitérées reprises et parfois de manière très véhémement au Conseil administratif non seulement de cesser les externalisations en tous genres, nettoyage, gardiennage, voirie, police, etc., mais de réintégrer ces fonctions au sein de la fonction publique municipale;
- qu'un projet de formation de 100 policiers municipaux est en cours de réalisation par tranche de 25 policiers nouveaux par an;
- que le Conseil municipal est attaché à la prévention des actes délictueux plutôt qu'à la répression pure et dure et que seule une police de proximité peut remplir cette tâche,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- mettre fin à tous les contrats avec les polices privées qui ont des tâches d'autorité dans l'espace public, y compris dans les parkings appartenant à la Ville;
- appliquer la loi cantonale qui permet la présence d'agents de police municipale sur le domaine public comme sur le domaine privé de la Ville de Genève vingt-quatre heures sur vingt-quatre.